

Toutes et tous mobilisés-ées 1607 H ET RIFSEEP

Préavis de grève

Chers-es Collègues,

Face à la gravité de la situation et aux très nombreuses interpellations de votre part, le 5 octobre le syndicat CGT du Conseil Départemental de l'Hérault a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des agents des DGA et services du Conseil Départemental de l'Hérault.

Ce préavis concerne donc le RIFSEEP et les 1607h, sujets actuellement en cours de présentation aux syndicats du CD 34.

Ce préavis de grève a été négocié avec l'administration le lundi 11 octobre 2021.

Nous reviendrons vers vous rapidement pour vous faire part des réponses apportées et des suites à envisager.

Les raisons du préavis de grève

Vol d'heures travaillées:

Nous réaffirmons que la suppression de jours congés (jusqu'à 11 jours) est bien du vol.

En effet, le calcul effectué par la cours des comptes amenant à « 1534 heures » travaillées par les agents du Conseil Départemental de l'Hérault est un chiffre qui ne tient pas compte des heures supplémentaires, ni des heures écrêtées.

On parle donc là de temps de travail dissimulé ; c'est inacceptable !

Il faudrait « rendre » des jours de congés ou rallonger nos journées de travail alors que, actuellement notre

employeur doit du temps et de l'argent à de nombreux agents.

Clairement nous demandons à la collectivité de mettre fin à ces dérives !

RIFSEEP :

Nous le dénonçons depuis l'annonce de la mise en place du RIFSEEP, ce régime génère de l'injustice et parfois de la division. Il entraîne une dégradation des relations de travail par la mise en concurrence des personnels et l'accentuation du clientélisme. C'est l'asservissement moderne par le travail.

La méthode CGT c'est...

Parce que nous sommes vos représentants, nous souhaitons travailler ces sujets majeurs en toute transparence avec vous.

Dès lors nous tenons à vous faire part de nos positions au fur et à mesure des débats.

Nous reviendrons donc vers vous avant d'engager nos votes en comité technique.



Les négociations avec le CGT c'est...

Temps de travail :

Nous avons demandé un bilan chronos de toutes les heures effectuées par les agents avant d'engager toute négociation à ce sujet.

Nous invitons chaque agent à demander son bilan chronos depuis qu'il travaille dans la collectivité afin d'en évaluer la dette.

RIFSEEP :

Nous demandons d'avoir la connaissance de l'enveloppe budgétaire globale (prévue par le décret 85-565 régissant les CT) pour engager des discussions éclairées.

Nous demandons la sécurisation de toute avancées pour la mandature en cours (7 ans) afin qu'elles ne soient pas diminuées quelques mois après avoir été obtenues comme la loi le permet.

Alors, revendiquons tous ensemble !

Sur le Temps de travail et les 1607 heures :

- ⇒ Le remboursement aux agents concernés de toutes les heures effectuées (supplémentaires, écrêtées, etc) depuis leur mise en place,
- ⇒ L'arrêt immédiat de tous projets régressifs sur le protocole temps de travail des agents du Conseil Départemental de l'Hérault, pas 1 minute de travail en plus et pas 1 jour de congé en moins,
- ⇒ Des négociations pour aboutir sur un protocole 32 heures de travail,
- ⇒ Dans l'attente d'une éventuelle nouvelle version, la suspension du règlement « badge chronos » qui contraint l'activité professionnelle de certains métiers,
- ⇒ L'arrêt immédiat de « l'écrêtage » par la badgeuse,
- ⇒ Le paiement de toutes les heures réalisées avec majoration le cas échéant.

Sur les Carrières, les Salaires et le RIFSEEP :

- ⇒ Pas de prime au mérite : dissociation de l'évaluation de la progression de carrière,
- ⇒ Neutralisation de la part de la prime au mérite (CIA),
- ⇒ Le doublement de l'indemnité départementale pour tous les agents dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP et de son IFSE,
- ⇒ Le doublement du complément Indemnitaire de fin d'année (Prime de « Noël » actuellement de 800€, soit 1600€),
- ⇒ Le doublement des indemnités de sujétions,
- ⇒ Cadres : l'intégration dans le groupe de fonction encadrement de l'IFSE de l'adjoint au responsable d'unité,
- ⇒ 100% de RATIO à la LDG pour les catégories C, B, A.



A nous d'imposer massivement, nos conditions de travail et salariale ! Les agents sont les mieux placés pour savoir ce dont ils ont besoin et nous sommes là pour organiser la « bataille » pour y arriver.

Les seules avancées majeures obtenues dans notre collectivité et dans notre pays ont été gagnées par le rapport de force, la mobilisation et la détermination !

TOUS ENSEMBLE POUR NOS DROITS !



Ne dites plus que fait la CGT ? Faites-la !

[J'adhère](#)